

## Cher licencié ou futur licencié,

La procédure d'inscription va être fortement modifiée cette saison la FFBB a mis en place une procédure d'inscription dématérialisée qui permettra aux personnes qui souhaitent s'inscrire de réaliser cela en remplissant un formulaire sur internet et en transmettant les justificatifs attendus selon sa situation (certificat médical, demande de surclassement...).



## TOUT VA BIEN SE PASSER, LAISSEZ-VOUS GUIDER...

Voici les différentes étapes pour un **renouvellement**, une **création** et une **mutation** de votre licence :

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous devrez nous envoyer un courriel comportant : <b>Nom, prénom, et date de naissance</b> à l'adresse : <a href="mailto:secrtaire-basket@asfondettes.fr">secrtaire-basket@asfondettes.fr</a> pour déclencher l'envoi du lien FFBB pour la constitution de votre dossier.</li><li>• Télécharger le <a href="#">formulaire médical</a> (<b>OBLIGATOIRE pour tous les licenciés</b>)</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir et signer le dossier d'inscription avec le règlement (document ci-dessous), puis l'envoyer au secrétariat : <a href="mailto:secrtaire-basket@asfondettes.fr">secrtaire-basket@asfondettes.fr</a></li></ul>
	<p>Nous allons déclencher l'envoi par la FFBB d'un lien vers « <b>e-licence</b> » pour constituer votre pré-inscription de façon autonome.</p> <p>Via le lien, réalisez votre inscription en ligne. Vous aurez besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de votre certificat médical dûment rempli par votre médecin</li><li>• d'une photo</li><li>• d'une pièce d'identité</li><li>• <b>L'assurance</b> : <b>L'option A</b> est incluse dans le prix de votre licence. Pour les autres demandes, veuillez consulter les conditions générales <a href="#">ASSURANCE FFBB MAIF</a></li></ul>
	<p>Paiement de la licence, plusieurs modes de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>par chèque(s)</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Veuillez inscrire le nom et le prénom du licencié ainsi que la catégorie au dos du chèque.</li><li>○ Possibilité de paiement en 3 fois : Ne pas oublier de mentionner la date d'encaissement souhaitée au dos du chèque.</li><li>○ Vous pourrez déposer le paiement dans la boîte aux lettres du Club (ASF allée de la Poupardière 37230 Fondettes) ou l'apporter à l'une des permanences</li></ul></li><li>• Par <a href="#">Virement bancaire</a></li><li>• <b>ou autre mode de paiement</b>, vous pourrez les déposer dans la boîte aux lettres du Club (ASF allée de la Poupardière 37230 Fondettes) ou l'apporter à l'une des permanences</li></ul>

**IMPORTANT** : Le club devra absolument valider votre pré-inscription pour la finaliser. Le licencié sera averti par courriel de chaque étape d'avancement de son dossier et recevra sa licence dématérialisée.

# PRIX DES LICENCES

Le prix de la licence comprend la carte adhérent ASF, la licence et un tee-shirt qui servira lors des matchs.

U7 Baby (2015-2014)	<b>120 €</b>	U16-U17 Cadets (2005-2004)	<b>185 €</b>
U8-U9 Mini-Poussins(es) (2013-2012)	<b>150 €</b>	U18-U19-U20 (2003-2002-2001)	<b>205 €</b>
U10-U11 Poussins(es) (2011-2010)	<b>150 €</b>	Seniors G&F (2000 et avant)	<b>205 €</b>
U12-U13 Benjamins (es) (2009-2008)	<b>165 €</b>	Loisirs	<b>105 €</b>
U14-U15 Minimes G&F (2007-2006)	<b>165 €</b>	Dirigeants non joueurs	<b>65 €</b>
U16-U17-U18 Cadettes (2005-2004-2003)	<b>185 €</b>		

Possibilité de faire 3 entrainements d'essai pour les catégories U7 à U11 moyennant **10€** qui seront déduits de la licence en cas d'inscription.

## CHÈQUE DE CAUTION

**30 € à partir des benjamin(e)s et 60 € pour les séniors**

Chèque restitué à la fin de la saison si le licencié a effectué ses permanences : Table de marque ou arbitrage (3 minimum)

## RÉDUCTIONS

Une réduction de **50 %** est accordée pour la licence du **3<sup>ème</sup> enfant (la moins chère)**



Pour tout dossier complet déposé au bureau de l'ASF (*allée de la Poupardière, Fondettes*) **avant le 31 Juillet, une réduction de 10%** sur le prix de la licence sera appliquée (sauf sur la troisième licence)

## SPONSORING



Une réduction de **50%** sera appliquée sur le prix de la licence pour un **don de 500€ minimum**

**Gratuité** de la licence à **partir de 1000€ de don.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le trésorier Fabrice DOZIAS : [tresorier-basket@asfondettes.fr](mailto:tresorier-basket@asfondettes.fr)

Pour des informations complémentaires, contactez les membres du bureau :

[bureau@asf-basket.fr](mailto:bureau@asf-basket.fr) - Caroline NOURRISSON : 06 60 87 90 52 - Isabelle BELNOU : 06 09 20 63 49

## AFIN DE PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS, LE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET

- **Chacune des équipes étant engagée en championnat, des matchs sont à prévoir durant la saison, à savoir :**
  - ☺ Baby : environ 2 par trimestre
  - ☺ Mini-Poussins : toutes les 2 semaines
  - ☺ Poussins : toutes les semaines
  - ☺ Benjamins, Minimes, cadets, Jeunes Juniors, Seniors : toutes les semaines
- **Afin d'organiser au mieux ces championnats, veuillez préciser si le licencié :**
  - Participera
  - Ne participera pas aux rencontres
- **Par ailleurs, lors de ces rencontres, le transport est assuré par les parents. Veuillez préciser si :**
  - J'accompagne
  - Vous ne pourrez pas accompagner les enfants

## DOSSIER COMPLET A RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVANT LE 1<sup>er</sup> ENTRAÎNEMENT

NOM PRÉNOM : ..... A ..... le  
...../...../.....

Signature du licencié ou de son représentant précédée de la mention "Lu et Approuvé"

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Article 1 :** Le présent règlement intérieur a pour objet les spécificités de la section Basket et s'applique dans le cadre du règlement intérieur de l'Alerte Sportive de Fondettes  
Tout licencié doit respecter les règles de vie au sein du Club (Respect les décisions du bureau) sous peine de se voir exclu de l'association.
- Article 2 :** Tout membre du bureau doit s'acquitter de sa cotisation.
- Article 3 :** Tout joueur s'engage à remettre un dossier complet (demande de renouvellement de licence, le règlement, photo, certificat médical, règlement intérieur approuvé et signé). **Si le dossier est incomplet, le licencié n'a pas la possibilité de s'entraîner.**
- Article 4 :** Pour l'adhésion, à partir de la troisième personne d'une même famille, une réduction de 50% sera appliquée sur les tarifs des licences les moins chères.
- Article 5 :** Les équipements remis aux coachs en début de saison (sacs, maillots, shorts, sweats, survêtements, ballons de match) sont sous leur responsabilité.
- Article 6 :** Pour les mineurs, nous rappelons que conformément au règlement intérieur de l'Alerte sportive de Fondettes, le représentant légal est responsable avant et après le créneau horaire prévu pour les entraînements et les rencontres (Articles 7 & 10). De même, le représentant légal d'un mineur autorise le transport de celui-ci dans les véhicules des accompagnateurs et/ou dirigeants lors des compétitions se déroulant en dehors de notre commune (article 12). Les véhicules doivent être conformes à la législation.
- Article 7 :** Toute personne responsable de fautes techniques, disqualifiantes et ou suspensions, prendra à sa charge les amendes éventuelles s'y afférent.
- Article 8 :** Tout joueur provoquant un forfait de son équipe par absence injustifiée et n'ayant pas prévenu sera sanctionné.
- Article 9 :** Toute personne responsable d'un retard, lors d'un match en tant que joueur, ou pour l'envoi d'une feuille de match, prendra à sa charge la pénalité financière s'y afférent.
- Article 10 :** Tout licencié s'engage à rendre son équipement complet en fin de saison.  
Un équipement incomplet ou égaré, entraînera une sanction financière forfaitaire de 50 € à régler par la personne responsable.
- Article 11 :** Tout licencié doit se munir de chaussures de sport propres afin de pouvoir évoluer sur le nouveau revêtement du gymnase Pierre Pilorger. Sinon, il s'expose à des sanctions.
- Article 12 :** Droit à l'Image : J'autorise la diffusion de mes photos ou des photos de mon enfant mineur sur des sites Internet (Section Basket, ASF, Mairie de Fondettes, Comité d'Indre et Loire...) pour la parution d'articles dans les quotidiens locaux, régionaux et nationaux. Dans le cas contraire, je m'assurerai que mon enfant ne participera pas à ces photos.
- Article 13 :** Tout licencié doit être en possession du duplicata de sa licence (donné obligatoirement par l'entraîneur ou le coach) avec une pièce d'identité.

**NOM PRÉNOM :** ..... **A** ..... **le**  
...../...../.....

*Signature du licencié ou de son représentant précédée de la mention "Lu et Approuvé"*

**Pour des informations complémentaires, contactez les membres du bureau :**

[bureau@asf-basket.fr](mailto:bureau@asf-basket.fr) - **Caroline NOURRISSON** : 06 60 87 90 52 - **Isabelle BELNOU** : 06 09 20 63 49

Je soussigné, \_\_\_\_\_ autorise :

- Mon fils, ma fille à pratiquer \_\_\_\_\_ au sein de l'A.S.F.
- À être transporté dans les véhicules des dirigeants et accompagnateurs du club à l'occasion des compétitions et entraînements de la saison 2020-2021
- Les responsables de la section à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaire (hospitalisation, SAMU, pompiers,...)
- La prise de vue ainsi que la publication de mon image ou celle de mon enfant sur les différents supports en respectant l'anonymat
- Le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(*extrait pour les adhérents*)

**ARTICLE 5 :** Adhérer à l'A.S.F., c'est accepter le risque inhérent à la pratique sportive. Pour les adhérents mineurs, ce risque est accepté par le tuteur légal lorsqu'il inscrit le mineur à l'A.S.F.. Ce risque s'entend dans le cadre normal de l'activité dès lors que la pratique entre dans le cadre légal et réglementaire.

**ARTICLE 6 :** La pratique de certains sports exige des équipements de protection spécifiques. Les adhérents s'engagent à les porter. Le fait de ne pas satisfaire à cette exigence dégage la responsabilité de l'A.S.F.. De plus, l'adhérent en défaut du port des équipements de protection s'exposerait aux sanctions définies à l'Article 5 des statuts de l'association.

**ARTICLE 7 :** La responsabilité de l'A.S.F. n'est engagée que dans la limite des horaires d'entraînement, à l'exclusion des déplacements domicile à lieu d'entraînement et vice versa.

**ARTICLE 8 :** La possession d'une licence fédérale en règle, une cotisation réglée et un certificat médical de non contre-indication fournis sont les conditions pour participer aux entraînements.

**ARTICLE 9 :** Les horaires d'entraînement sont communiqués par les sections aux adhérents ou à leur représentant légal, ainsi que le lieu d'entraînement et le nom de l'éducateur.

**ARTICLE 10 :** Dans le cas des mineurs, le responsable doit s'assurer de la présence de l'éducateur et lui remettre le mineur. En cas d'absence de l'éducateur, quinze minutes après l'horaire prévu, le cours est réputé annulé. A la fin de l'horaire prévu, tout mineur dont le représentant légal n'est pas venu le chercher sera libéré sans, dès ce moment, que la responsabilité de l'A.S.F. puisse être engagée.

**ARTICLE 11 :** Il appartient aux adhérents de prendre connaissance des conditions d'assurance que couvre la licence et, éventuellement, prendre leurs dispositions pour compléter ces conditions.

**ARTICLE 12 :** Dans le cas de compétitions se déroulant en dehors de la commune de Fondettes, le représentant légal d'un mineur autorise le transport de celui-ci dans les véhicules mis à dispositions par l'A.S.F. ou dans celui des accompagnateurs ou dirigeants.

**ARTICLE 13 :** En cas d'accident pendant les horaires d'entraînement ou pendant les compétitions liées à l'activité sportive, le représentant légal d'un mineur autorise l'A.S.F. à faire transporter le mineur dans un véhicule sanitaire et à faire effectuer, en cas de besoin, tout acte médical ou chirurgical présentant un caractère d'urgence.

**ARTICLE 14 :** Tout licencié à l'A.S.F. sera tenu responsable des dégradations qu'il aura volontairement commises.

NOM : ..... A ..... le  
...../...../.....

Signature du parent précédée de la mention "Lu et Approuvé"

Pour des informations complémentaires, contactez les membres du bureau :

[bureau@asf-basket.fr](mailto:bureau@asf-basket.fr) - Caroline NOURRISSON : 06 60 87 90 52 - Isabelle BELNOU : 06 09 20 63 49

## DROIT À L'IMAGE

### CLUB :

#### Autorisation de DROIT à L'IMAGE pour personne mineure saison 2020-2021

Je, soussigné(e) .....  
Parent de l'enfant : .....  
Évoluant en catégorie : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Email : .....

autorise que mon enfant soit filmé et/ou pris en photo par le club pour une éventuelle diffusion sur l'ensemble des supports de communication du club: supports papiers (album de vignettes, agenda, guide officiel, poster, calendrier, etc...) ainsi que médias et réseaux sociaux du club et site Internet du club. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction du droit à l'image de mon enfant et de ne demander aucune contrepartie au club ni à ses prestataires, en charge de la réalisation de ces supports.

Je donne l'autorisation au club de présenter l'image de mon enfant dans le respect des droits de sa personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par le club.

A ....., le ...../...../.....

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*

### CLUB :

#### Autorisation de DROIT à L'IMAGE pour personne majeure saison 2020-2021

Je, soussigné(e) .....  
Évoluant en catégorie : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Email : .....

autorise le club à me filmer et/ou prendre en photo pour une éventuelle diffusion sur l'ensemble des supports de communication : supports papiers (album de vignettes du club, agenda, guide officiel, poster, calendrier, etc...), ainsi que médias et réseaux sociaux du club et site Internet du club. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie au club ni à ses prestataires, en charge de la réalisation de ces supports.

Je donne l'autorisation au club de présenter mon image dans le respect des droits de sa personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par le club

A ....., le ...../...../.....

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*

Pour des informations complémentaires, contactez les membres du bureau :

[bureau@asf-basket.fr](mailto:bureau@asf-basket.fr) - Caroline NOURRISSON : 06 60 87 90 52 - Isabelle BELNOU : 06 09 20 63 49

## ALERTE SPORTIVE DE FONDETTES

FICHE D'INSCRIPTION  
2020-2021



SECTION
N° CARTE ADHERENT

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ SEXE : M  F  Taille T-Shirt :

ADRESSE : \_\_\_\_\_

C.P. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ PORTABLE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Mail (en majuscule): \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

*Vos emails et n° de téléphone sont utilisés pour la communication interne au club.  
La section Basket s'engage à ne pas les communiquer à des tiers sans votre autorisation.*

<b>MONTANT</b>	_____ €	Chèque N° _____	_____ €
		Chèque N° _____	_____ €
		Chèque N° _____	_____ €
		Caution Chèque N° _____	_____ €
		<b>A L'ordre de l'A.S.F. BASKET</b>	
		Virement Bancaire Date : _____	_____ €
		Espèce	_____ €
		A.N.C.V. N° _____ à _____	_____ €
Coupons-sport	_____ €		
Passeport loisirs	_____ €		

Emetteur du chèque : \_\_\_\_\_